Pointage des chômeurs. — Ce mercredi, à 10 h., salle du pointage, place de l'Eglise.

Avis aux commerçants. — Les commerçants ayant fourni du charbon aux chômeurs complets, au cours du mois de décembre, sont invités à remettre les bons à la Mairie, dans le plus bref délai.

Symphonie Bernard. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au café de Mme Veuve Prévot, 1, rue de Roubaix.

Football. — Les jeunes Leersois viennent de confirmer leur net retour en forme n disposant du C.A. de Saint-André par 6 buts à 1.

Saint-André gagne le toss et Leers engage contre le vent. A la 10e minute, l'inter-droit de Saint-André marque l'unique but de son équipe. Leers réagit et marquera 5 buts avant le repos, 2 par son centre avant et un par son inter gauche.

Après les citrons, Leers domine et l'avant-centre marquera trois nouveaux buts portant ainsi la marque à 6. Ajoutons que les jeunes Leersois viennent en 4 matches de marquer 22 buts contre 4.

La revanche de ce match sera donnée le dimanche 27 janvier sur le terrain du C.A. de Saint-André.

Piquet. — Samedi 26 et dimanche 27 janvier, grand jeu de piquet chez H. Vandendriessche, place de l'Eglise : 3 tours pour 15 fr. Mise : 2 fr.

Etat Civil. — Décès : Marie Marquette, veuve Pottier, 78 ans, rue de Lys, 11 ; Alfréda Lemoine, 3 mois, rue Jean Jaurès, 32 ; Henri Labbens, 27 ans, rue Jules Ferry, 45.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Leheucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-55.
DEPOT DE VENTE : 14, Rue Fidèle-Leheucq

Un octogénaire renversé par une auto et grièvement blessé

Un grave accident s'est produit, hier, à 20 h. 45, à l'intersection de la rue Nationale et de la rue de la Bienfaisance, en face de la Banque Mairesse. Un vieillard de 87 ans, M. Louis Deherripon, rentier, demeurant 34, rue Nationale, à Tourcoing, en traversant en biais la rue Nationale, pour prendre le trottoir de droite, vit soudain venir vers lui une automobile. Il a hésité, recula et fut renversé sur la chaussée. Il reçut aussitôt les soins de M. le docteur Desbonnets, qui avait été appelé d'urgence et qui releva une fracture de la clavicule droite et de graves plaies à la tête.

Le vieillard, qui souffre, en outre, d'une grave comotion et dont l'état est sérieux, a été ramené chez lui. Le commissaire de permanence a ouvert une enquête afin d'établir les responsabilités.

LA FRAUDE

La douane a arrêté à la frontière belge, les nommés Georges Crochet, 23 ans, domicilié à Mouscron, rue de Roubaix, 14, porteur de 14 kilos de tabac belge, et Degroote-Dybna, 28 ans, domicilié à Reckem (B.), rue du Trinoy, 32, qui en avait cinq kilos. Ils ont été déférés au Parquet de Lille.

La 2e Foire d'hiver s'installe

Pour la seconde fois, la 2e de d'hiver s'installe à Tourcoing. Hier, sont arrivées une vingtaine de roulottes avec leurs tracteurs, qui encombrent la place Charles-Roussel. Pour être moins importante que celle d'été, cette manifestation n'en est pas moins très appréciée, et coupe en deux la période de marasme hivernale. Cette année, pour peu que cela continue, les forains jouiront d'une période exceptionnelle, et la douceur relative de la température incitera les banlieusards à venir se récréer un moment en notre ville.

MEDAILLE COMMUNALE

Une erreur involontaire, dans notre liste des médaillés communaux, nous a fait omettre le nom de M. Edouard Joseph Wéris, employé au secrétariat de la mairie, service des élections.

ELECTION CANTONALE

Le Maire informe les électeurs que l'élection du 20 janvier, pour la nomination d'un Conseiller Général dans le canton Sud de Tourcoing, n'ayant donné de résultat, il y aura lieu de procéder à un second tour de scrutin dimanche 27 janvier, de 8 à 16 heures.

LE BAL DU LYCEE

Le Comité des anciennes élèves du Collège de Roubaix collebore avec celui des anciens élèves du Lycée de Tourcoing, pour l'organisation de cette grande fête qu'ils donneront sur invitations, le samedi 9 février à 21 h., dans la Salle du Colisée, rue de l'Epeule à Roubaix.

Des invitations personnelles ont été adressées à tous les membres adhérents et à leurs familles.

Les anciens élèves des deux établissements et leurs amis peuvent obtenir des cartes d'invitation aux adresses suivantes: Mlle Delahousse, 96, rue du Collège à Roubaix. Téléphone 257-39 ; Mlle Bezelin, 2, Grand Rue à Roubaix ; Mlle Colette Cartage, 1 Bd Charles Delessalle, Lille. Téléphone : 503-33 ; Mlle Borgot, 42, rue Ferrer, Croix ; M. Camille Forest, 1, rue des Cinq Voies, Tourcoing. Téléphone : 18-28 ; M. Auguste Folliot, 18, rue de Turenne, Tourcoing. Téléphone : Roubaix 328-26.

Ces cartes seront rigoureusement exigées au contrôle.

Le prix d'entrée, qui sera perçu au contrôle, est fixé à 15 fr. Il est ramené à 10 fr. pour les membres des Associations sur présentation de leur carte.

La bonne tenue est de rigueur.

Des tables peuvent être retenues au Colisée, contre un droit de 10 francs

Le concours du Silver Star's Jazz réputé est assuré. Des intermèdes chorégraphiques seront exécutés par l'Ecole de Danse de Mme Alice Ronin de Lille.

Le grand concours de canaris de Hartz

Un grand concours international de canaris du Hartz, qui n'a lieu que tous les dix ans, se tiendra 169, rue de la Latte, à Tourcoing, les 28, 29, et 30 janvier, de 10 h. à 20 h.

Le concours sera divisé en quatre classes : Classe A : 1 oiseau ; inscription 4 fr. par oiseau. — Classe B : série 2 oiseaux ; inscription, 8 fr. par série. — Classe C : série de 4 oiseaux, inscription, 15 fr. par séris (Ces classes sont réservées aux amateurs fédérés, propre élevage, bague 1934). — Classe D : 1 oiseau, (ouverte à tout amateur fédéré ou non) (jeunes et vieux oiseaux, bagués ou non) ; inscription : fédéré, 4 fr. par oiseau, et non fédéré, 5 fr.

Classes A et D : un prix pour trois oiseaux ; classes B et C : un prix par trois séries.

Championnat international individuel. — Tout amateur aura le droit de désigner deux oiseaux ou deux séries dans chaque classe, l'oiseau ou la série qui aura obtenu le meilleur pointage comptera pour le championnat, le deuxième oiseau ou la deuxième série désignée participera aux prix de sa classe. Un amateur ne pourra obtenir deux diplômes dans la même classe.

Trois champions seront désignés dans chaque classe : le premier champion recevra une coupe d'honneur et un diplôme ; le deuxième champion recevra une médaille et un diplôme : le troisième champion recevra un diplôme.

Une coupe et diplôme seront offerts au club qui aura obtenu le plus haut pointage avec les 15 premiers oiseaux inscrits.

LA CRIEE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 22 janvier : Poireaux, 0.50 à 0.65 la b. ; fleurs, 11 à 17 fr. le colis ; carottes, 0.10 le k. ; navets, 0.10 le k. ; laitues, 8.50 à 9.50 le colis ; chicons, 8 fr. le colis ; oranges, 1.60 le k. ; mandarines, 2 à 2.80 le k. ; bananes, 30 à 33 fr. la caisse ; oignons, 0.40 le k. ; dattes, 0.65 la b. ; figues, 1.25 le k. ; miel, 1 à 1.80 la b. ; port salut, 7.25 à 8.25 le k. ; maroilles, 2.70 p. ; vieux, 2 à 2.50 p. ; hollande, 10 à 14 fr. le k. ; bleu d'Auvergne, 7.50 le k. ; beurre, 12 à 12.50 le k. ; bœuf à la gelée, 1.70 à 1.75 la b. ; choux-fleurs, 19 à 22 fr. le colis ; mouton, 8.25 à 9.25 le k. ; merluches, 1.80 le k. ; merlans, 0.25 le k. ; harengs, 1 fr. le k. ; hareng salé, 25 à 32 fr. le fût ; sprats, 13 à 15 fr. le panier ; filets saurs, 0.85 la b.

Sociétés et Comités

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui mercredi 23, à 20 h. réunion de Commission, 34, rue du Château.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui mercredi à 20 h. répétition au local.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Aujourd'hui mercredi à 20 h., répétition habituelle.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Les permanences du Comité d'Action artisanale de Tourcoing, ont lieu à la Salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand, le mercredi de 14 à 19 h. et le vendredi de 18 à 19 h. pour conseils sur déclarations fiscales, règlement des cotisations de 1935. Les adhérents ayant reçu une lettre de la Confédération, sont priés de la remettre à MM. Lefebvre, 89, rue de Gand, et Boutry, à la permanence, 69, rue des Carliers.

ANCIENS DES ARMEES D'OCCUPATION. — Le paiement des cotisations 1935, pour les membres du groupe de Tourcoing, se feront de la façon suivante :

Durant les mois de janvier et février aux permanences qui auront lieu Café de l'Hôtel de Ville, place Victor-Hassebroucq. Les dimanches 3 février (commissaires MM. Jules Vanhoutte, Paul Lefebvre, Valère Cousseert) et 10 février (MM. Paul Amelynck, Gustave Houry, Jules Vanhoutte), 43, rue du Haze.

Durant les mois de mars et avril les cotisations seront reçues exclusivement au siège de la Fédération, 43, rue du Haze. Ensuite, à partir du mois de mai, elles seront recouvrées à domicile, moyennant un supplément de 0 fr. 50.

Les A.A.O. sont priés de ne pas s'inscrire dans les groupes de quartiers, et ceux qui détireraient en faire partie, devront dorénavant payer une cotisation supplémentaire de 4 francs.

Les allocations d'honneur à la naissance ne sont payables aux adhérents que s'ils sont cotisants au groupe depuis au moins un an. Ces allocations ne peuvent plus être exigées un an après le naissance de l'enfant.

Rappelons que la cotisation est de 13 fr. pour les nouveaux adhérents, qui peuvent s'inscrire aux permanences ci-dessus, et de 10 fr. pour les anciens adhérents. Peuvent faire partie des Anciens des Armées d'Occupation tous ceux qui ont servi au moins trois mois en Silicie, Maroc, Rhénanie, Ruhr, Sarre Silésie, Syrie, Turquie, ainsi que les anciens militaires de l'armée belge du Rhin habitant la région.

SOCIETES SPORTIVES

FOOTBALL. — Union Sportive Tourquennoise : En Championnat du Nord des Juniors B, l'U.S.T. a battu le R.C. Roubaix par 2 à 0.

A signaler à Tourcoing la défense, les deux ailiers et le centre-avant.

BASKET-BALL. — F.A. du Blanc-Seau : En 2e série l'éq. 1A a battu le C.A. Saint-André par 58 à 12. — En 3e série l'éq. 1B a battu l'U.S.R. par 36 à 22.

Dimanche 27, éq. 1A contre A.F.B. Hazebrouck, à 15 h., terrain du Congo. — Eq. 1B contre Foyer Lillois leur terrain à 10 h. rue Gauthier-de-Châtillon.

PING-PONG. — La Coupe Louise-Dubois : C'est dans une atmosphère de cordialité que se sont déroulés les derniers matches de ce tournoi de bienfaisance. Le classement s'établit comme suit : 1er Dessaux ; 2e Delannoy 3e Dubus ; 4e Noll ; 5e Monnier ; 6e Libreckt 7e Pouille ; 8e Van Robays ; 9e Visene ; 10e Deleu.

GALLOPHILIE. — Dimanche 10 février chez M. Joseph Hanotiaux, 107, rue Cuvier (Blanc-Seau), concours de coqs. Mises 30 x 110 et 70 x 200. Mise au parc à 17 h.

PARTIS POLITIQUES

L'ARTI RADICAL et RADICAL SOCIALISTE — Ce soir mercredi de 18 à 20 h. permanence au Café de l'Industrie, 2, Place Victor-Hassebroucq, Tourcoing. Renseignements gratuits.

ETAT CIVIL

Naissances. — Gérard Baert, 175, rue Voltaire ; Bernard Béarez, 86, rue de La Rochelle; Gérard Compidaer, 35, r. de l'Aurore; Nicole Voreux, 107, rue des Champs.

Publications. — Jean Deschemaeker, industriel, 200, rue de Roubaix, et Antoinette Duprez, s. p., 4, rue Alexandre-Ribot.

Décès. — Léopold Lecompte, 56 ans, rue du Dahomey, 113 ; Jeanne Desmet, 5 mois, chaussée Berthelot, baraqu. 29 ; Georges Declercq, 54 ans, 2, place Ch.-Roussel.

HALLUIN

Accident de la route. — Hier vers 11 heures, un charretier, au service de M. raue de la Lys, M. Vervaecke, 30 ans, domicilié à Halluin, chemin des Meurins, à l'aide d'un tombereau attelé de deux chevaux, était occupé à voiturer du charbon de la gare à l'usine Gratry-Lesage ,rue de la Lys, lorsque arrivé dans la cour de cette usine, face aux bureaux une des roues du véhicule se détacha soudain. Le chariot tomba droit, donnant une brutale secousse aux chevaux, dont les traits se brisèrent.

Cet accident nécessita de nombreux crics et le secours de deux hommes pour remettre le roue.

Aucun dégât à la voiture n'a été à déplorer.

La barrière des douanes belges est brisée par une auto. — Une automobile conduite par M. Depieuw, négociant à Menin, venait de quitter à 20 h. 15 le bureau de la douane française pour se diriger vers Menin ; Le conducteur étant arrivé face à la douane belge, où des formalités étaient à remplir, avant de regagner la Belgique, croyant donner un brusque coup de frein à sa voiture ; par inadvertance, il se trompa de pédale et appuya sur l'accélérateur. De ce fait, l'auto démarra subitement pour se jeter avec fracas, contre la barrière frontière construite face au poste des douanes belges.

Sous la violence du choc, les leviers de la barrière se brisèrent tout en oblimant le devant de la voiture.

Heureusement le chaufieur en fut quitte pour la peur. Son imprudent manœuvre lui coûtera outre les frais de mages occasionnés aux barricades frontières.

Un beau concert. — Dimanche 27 janvier, à partir de 16 h., sera organisée à la « Maison du Peuple », rue Edouard Vaillant, une grande soirée chantante au profit des organisations de cette institution.

Plusieurs chanteurs réputés permettant aux personnes qui auront le privilège d'assister à cette soirée de bienfaisance de passer quelques heures agréables tout en coopérant à une bonne action. Au cours de la soirée, une grande tombola dotée de lots utiles sera tirée entre les possesseurs de tickets.

Perfectionnement des sous-officiers de réserve. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. un quart, séance dans la salle de réunion du Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

Nourrissons. — Elle aura lieu aujourd'hui, mercredi, à partir de 15 h., au local du Bureau de Bienfaisance, rue des Ecoles.

A la Philharmonie. — Répétition, aujourd'hui, mercredi, à 19 h. 30, au siège, café des Vieux Amis, rue des Ecoles.

Club Espérantiste. — Cours gratuits d'espéranto, aujourd'hui, mercredi, à 19 h., au siège, « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

Concordia Harmonie. — Cours de solfège et d'instruments, aujourd'hui, mercredi, à partir de 18 h., au local, café de la Mairie, place de l'Eglise.

Aux Accordéonistes. — Au café du Faubourg, rue de l'Abatoir, répétition, à 19 heures.

A la Fraternelle. — A la Maison du Peuple, rue Edouard-Vaillant, à 19 h., répétition.

Jeune garde. — Aujourd'hui, mercredi, au Cercle, rue de la Gare, exercices pour les pupilles, à 18 h. 30; pour les adultes, à 19 h. 30.

Vélo-Club Halluinois. — Les membres du V. C. H. ont effectué, dimanche, leur troisième sortie d'entraînement, couvrant un itinéraire assez étendu. L'arrivée au siège, rue de Lille, chronométrée par un membre du club, a donné les résultats suivants: 1er, M. André Loncke, gagnant de son frère Henri, au sprint, ils furent suivi à 200 mètres par M. Marcel Dujardin; à 3 minutes d'intervalle se sont classés MM. Wulgaert, Desrumeaux et Hendrixkx.

Dimanche 27 janvier : quatrième sortie, dont le départ aura lieu au siège, à 9 h. 30, afin de permettre le retour, comptant pour le classement de fin d'année, à 11 h.

Les membres de la commission, auront leur réunion générale au siège, jeudi 24 janvier, à 19 h.

Avis est donné aux coureurs qui ont établi leur demande de licence pour l'année 1935, qu'ils peuvent la retirer au siège, à dater de ce jour, où le secrétaire se tiendra à leur disposition.

Etat civil. — Publications de mariages : Georges Gravet, apprêteur à Roubaix et Jeonne Lalemand, cardeuse, 71, rue de l'Abattoir ; Julien Ducastel, ouvrier en tabacs à Menin et Zulma Verschoore, bobineuse, Au Sébastopol, 11 ; Triphon Callewaert, ouvrier linier à Wevelghem et Jeanne Ernouf, aide couturière, 21, rue de la Paix.

Etat civil. — Décès : Henri Vervnsch, 83 ans, 23, rue Turbigo.

RONCQ

Avis aux soutiens de famille. — Il est rappelé aux familles des jeunes reconnus aptes au service armé ou auxiliaire et incorporables en avril prochain, ainsi qu'aux réservices appelés à accomplir une période d'exercices, que les demandes d'allocation militaire doivent être faites à la Mairie, sans aucun retard.

Avis aux chômeurs. — Aujourd'hui mercredi, le pointage des chômeurs aura lieu dans la Salle du Gymnase municipal, de 10 h. à 10 h. 30.

Barnum-Harmonie. — Jeudi 24, répétition générale à 19 h. 30 au local.

Football. — L'E.S. Roncquoise bat l'E. G. Tourquennoise par 11 à 0. — Ce résultat éloquent pour les Stellistes Roncquois montre combien ceux-ci sont actuellement transcendants.

MOUVAUX

Statistique du chômage. — Secours de chômage payés au cours de la semaine du 14 au 19 janvier, savoir : chômage complet, 26.077 fr. ; chômage partiel, 1.124 fr. ; secours au bureau de bienfaisance, 135 fr. ; soit au total, 27.266 fr.

Commission administrative de l'hospice. — Par arrêté en date du 31 décembre, M. le préfet a maintenu dans les fonctions de membre administrateur de la commission de l'hospice, M. Dhouailly Jean, jusqu'au 31 décembre 1938.

Bureau de bienfaisance. — La commission administrative du bureau de bienfaisance se réunira à la mairie, vendredi 25 janvier, à 20 heures.

Statistique des étrangers. — Il y a, à Mouvaux, 932 étrangers résidants, se repartissant de la façon suivante : 859 Belges, 6 Anglais, 7 Allemands, 4 Espagnols, 6 Hollandais, 2 Hongrois, 5 Italiens, 1 Letton, 33 Polonais, 1 Portugais, 3 Russes, 2 Suisses, 1 Tchécoslovaque.

L'an dernier, le recensement avait donné un chiffre de 962 étrangers, ajoutant que le dernier chiffre recensé de la population est de 9.488 en 1931.

Vacoination antidiphtérique. — Il est rappelé que des séances de vaccination antidiphtérique auront lieu les 5 et 19 février, pour les enfants de 1 à 11 ans. Ceux déjà vaccinés recevront encore une piqûre d'entretien. Les parents des enfants ne fréquentant pas encore les écoles de Mouvaux et fréquentant les écoles des villes voisines, qui désireraient prendre ces mesures préventives, peuvent retirer à la mairie (guichet 2) des formules d'engagement.

Etat civil. — Publication. — Victor Lecat, négociant, boulevard de la Marne, 115, et Elisabeth Willot, s. p., à Croix.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une bicyclette abandonnée. — Dans la soirée de samedi, un débitant de boissons M. Augustin Dupont, débitant de boissons, demeurant boulevard de Tourcoing 129, au lieu dit « Le Quesne », a trouvé contre la devanture de son estaminet une bicyclette abandonnée par son propriétaire.

Cette machine ne portant aucune plaque d'identité, de marque « Olympique » d'une valeur approximative de 300 fr. a été déposée au commissariat de police.

Les accidents du travail. — Dans un chantier en construction, rue du Docteur-Bouret, un maçon, M. Félix Defontaine, demeurant à Lille, en déchargeant du matériel a ressenti une vive douleur dans les reins. Le docteur Delangle a constaté une entorse de la région lombaire droite et ordonné 12 jours de repos.

— A la chocolaterie Delespaul-Havez, un apprenti, Jean Blockeel, 15 ans, demeurant à Tourcoing, a reçu une bassine d'eau bouillante sur le bras droit. Le docteur Bertrand a relevé des brûlures du premier degré et prescrit 15 jours d'arrêt.

— Au même établissement, un confiseur, M. André Gruson, demeurant à Lille, rue de Thumesnil, 52, en soulevant un lourd étouffoir a ressenti une violente douleur dans l'épaule droite. Le docteur Christin a constaté une légère arthrite traumatique nécessitant un repos de 15 jours.

— Aux établissements Cocard, rue Nationale, M. Joseph Joly, manœuvre, demeurant rue des Meuniers, 94, à Marcq-en-Barœul, n'est blessé avec une barre de fer. Le docteur Halle a constaté une piqûre septique de l'éminence thénar de la main droite et prescrit 8 jours de repos.

La révision des listes électorales. — Les torales générales sont déposés au secrétariat de la mairie, guichet des élections Ces tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations sur les demandes en inscription ou en radiation, devront être formulées jusqu'au 4 février. Durant cette période, le bureau des élections sera ouvert, pendant la semaine, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures et le 4 février de 8 à 12 heures et de 14 h. à minuit.

Les réclamants sont priés de se munir de pièces justificatives, telles que : livret militaire, avis de radiation des listes électorales du dernier domicile, décret de naturalisation ou de réintégration.

Symphonie du Pont de Marcq. — La symphonie du Pont de Marcq, donnera son banquet au siège, café Dehorter, rue Jean Jaurès, le 27 janvier.

COMINES

DISTINCTION HONORIFIQUE

Lundi, a eu lieu aux Filatures et Filteries de France, à Comines, une fête amicale au cours de laquelle le personnel a tenu à manifester sa sympathie à son dévoué directeur, M. René Hazebroucq, en lui offrant un objet d'art à l'occasion de la remise du prix du cinquantenaire avec médaille d'or remis par la Société Industrielle du Nord de la France.

M. René Hazebroucq entra à l'usine de Comines en 1878 comme apprenti, a gravi peu à peu tous les échelons et totalise ainsi 57 années dans la même usine.

Ecole municipale de Musique. — La municipalité fait savoir qu'une audition publique gratuite sera donnée le dimanche 3 février, à 16 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Cette audition sera organisée par M. Edmond Pellemeule, avec le concours de quelques élèves instrumentistes de l'école de musique.

Nul doute que les amateurs de musique se feront un plaisir de venir applaudir les jeunes gens qui se produiront à cette audition.

Le programme de cette manifestation artistique sera publié dans une huitaine.

QUESNOY-SUR-DEULE

Une fête à l'Hôtel de Ville au profit des œuvres d'assistance

C'est le dimanche 10 février à 16 h. 30, qu'aura lieu dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, le concert organisé par la Municipalité, au profit des œuvres d'assistance avec le concours de Philharmonie et des Tournées Théâtrales Henry Bergeron, comprenant : Mlle André Becquet, Professeur de piano, 1er Prix du Conservoire de Musique ; Mme Suzanne Rachez Desroumeaux, cantatrice, comédienne des Grands Concerts Régionaux ; M. Paul Dessugiers, comédien des Grands Concerts Artistiques de Lille ; M. Maurice Daudelin, auteur-comédien et comique militaire de Radio P.T.T. Nord ; M. Emile Lequin, diseur à voix de Radio P.T.T. Nord, comédien ; M. Henry Bergeron.

Au programme nous remarquons une comédie en 1 acte : « A la Porte » et une revue en 1 acte et 18 tableaux : Y en a pour tout l'monde ».

Prix des places : Réservées numérotées, 10 fr. ; Premières, 5 fr. ; de secondes, 3 francs.

Les billets d'entrée seront en vente aux bureaux de la Mairie à partir du lundi 4 février ainsi que le jour de la fête de 11 h. à midi et de 15 h. 30 à 16 h. 15.

LILLE

DEUX INDIVIDUS SURPRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL AUX HALLES

Hier après-midi, un agent de service aux Halles remarqua le manège de deux individus paraissant suspects.

Ils s'étaient emparés de trois paniers de mimosa et de deux colis de chicorée. Ils déposèrent leur butin à un endroit peu fréquenté de la rue, partirent, puis revinrent avec une voiture qu'ils venaient de louer.

A ce moment, l'agent leur mit la main au collet. Il s'agissait d'un marchand de quatre-saisons, Alfred Complègne, âgé de 26 ans, demeurant 41, rue Sainte-Catherine, et d'un garçon-boucher, Léon Dhebert, 26 ans, qui habite, 13 place Jacques Louchart.

Déférés au Parquet, ils ont été écroués dans la soirée.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES A LA FACULTÉ DES SCIENCES

Les comptes rendus de l'Académie des Sciences publient la liste des lauréats auxquels ont été attribués des récompenses pour l'importance de leurs travaux.

Nous relevons sur cette liste les noms de M. SWYNGEDAUW, directeur de l'Institut Electromécanique, à qui a été décerné le *Prix Montyon* pour ses belles recherches sur les courroies et les paliers à billes ; M. CHAUDRON, directeur de l'Insittut de Chimie appliquée dont le *Prix Houzeau* et la *Médaille Berthelot* viennent attester la grande valeur des recherches sur la réduction des oxydes du fer et leurs propriétés magnétiques ; M DUPARQUE, porfesseur de Pétrographie Houillère, que le *Prix Hilde* récompense de ses importants travaux sur la structure et les caractères pétrographiques des Houilles et M. MAZET, maître de Conférences de Mécanique, qui reçoit le *Prix Fourneyron* pour ses très intéressantes recherches sur le frottement.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 22 JANVIER

Escroqueries. — René Roussel, 27 ans, domicilié à Lambersart, rue de l'Abbé Desplenque, qui était démarcheur dans un cabinet d'affaires s'occupant de questions fiscales, s'était présenté le 30 novembre dernier chez une marchande de poisson à Lannoy et se disant ex-inspecteur de contributions indirectes, il lui avait proposé de s'occuper de sa comptabilité. La commerçante ayant accepté cette proposition, signa à Roussel six traites de chacune 70 francs.

Le 7 décembre, Roussel, se disant ancien contrôleur des Contributions directes, proposait à un geragiste de Lannoy de mettre sa comptabilité à jour, lui faisant craindre qu'à défaut, il signalerait à l'Administration que cette comptabilité n'était pas en régie. Le garagiste, mis en confiance par la qualité d'ancien contrôleur des Contributinns indirectes, accepta de signer deux traites de 100 fr. et une de 102 francs à titre de rémunératinn.

Roussel e reconnu les faits, mais il a nié avoir pris la fausse qualité de contrôleur-inspecteur.

Plusieurs fois condamné pour abus de confiance, il a encouru hier 3 mois d'emprisnnnement.

Le bon gardien. — Emile Kohu, 36 ans, directeur d'agence, 2, rue du Bleu-Mouton à Lille, avait reçu la garde d'objets saisis lui appartenant : camionnette, machine à coudre, pendule, buffet. Il détourna ces objets et a encouru de ce fait 3 mois d'emprisonnement.

Affaires diverses. — 20 jours et 500 fr. d'amende à Henri Vanekenberg, 27 ans, peintre à Roubaix, rue Turgot ; 6 jours et 500 fr. à Paul Vincent, 26 ans, peintre à Ploegstert ; 2 mois et 500 fr. à Gustave Vercloyen, charbonnier à Roubaix; 2 mois et 500 fr. par défaut à Roger Pailleux, 27 ans, sans profession à Lys-lez-Lannoy ; 10 jours et 500 fr. à Victor Dedicker, 38 ans, débourreur, rue des Phalempins, à Tourcoing, pour fraude en douane.

— Milleville Georges, 25 ans, rue d'Eataing, à Roubaix, a introduit frauduleusement du tabac étranger. Il était en outre poursuivi pour opposition aux fonctions des douaniers : 10 jours de prison, 1.250 fr. d'amende et 500 fr. d'astreinte.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE

AUDIENCE DU 22 JANVIER

Et le devoir. — Le soldat Emile Dujardin, du recrutement de Saint-Quentin, ne rejoignit pas son corps à l'appel de sa classe, en 1908.

Pendant la grande guerre il ne se fit pas davantage connoître et se réfugia en Belgique.

Enfin, le 31 décembre 1934 il se présenta à l'autorité militaire française.

Le Tribunal a condamné Emile Dujardin à la peine de 8 mois d'emprisonnement (Me Bourquin).

— **3 mois d'emprisonnement** avec sursis au réservisto Louis Jeunet, de la classe 1924, pour insoumission en temps de paix (même défenseur).

Acquittements. — R. T., soldat de la classe 1930, poursuivi pour insoumission en temps de paix, a été acquitté (Me Châtelain).

— M. R., soldat de 2e classe, du recrutement du Havre, pour le même délit, a également été acquitté (Me Marcel Hénaux).

Mohammed l'indiscipliné. — Mohammed Guennad, soldat de 2e classe à le Compagnie du Train à Asnières, alors qu'il était enfermé pour ivresse aux locaux disciplinaires, brisa des carreaux et déchira des vêtements au préjudice de l'Etat.

Il a encouru 40 jours de prison avec sursis (Me Log).

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

LA TERRIBLE CHUTE D'UN OUVRIER COUVREUR

Occupé pour le compte de l'entreprise de couverture Spreux-Delporte, 129, rue Belfort, à Roubaix, et travaillant dans un chantier de la Cotonnière de Fives, rue Pasteur, M. Comblez Camille, 27 ans, couvreur, 16, chaussée de Lille, à Ascq, est tombé au travers d'une toiture.

Relevé par des témoins de l'accident, M. Comblez fut examiné par le docteur Pierre Depreux. Le praticien releva des contusions et plaies multiples et lui prescrivit un repos de deux mois sauf complications.

DES FEUX DE CHEMINEE

Dimanche, à 9 h. 15, les pompiers étaient appelés au n° 34 de la rue Thiers, chez M. Lefebvre, pour combattre un feu de cheminée. Ils se servirent pour cela d'une fusée spéciale préparée à cet effet, que les pompiers expérimentaient et, en quelques minutes, tout fut termné sans avoir à déployer aucun dégâts.

— Lundi matin, chez M. Bailleul, 15, rue du Quai, les pompiers furent également appelés pour un feu de cheminée. Les flammes consumaient déjà quelques boiseries. Le jet d'un extincteur eut raison de ce commencement d'incendie, qui causa quelques centaines de francs de dégâts.

Un doigt dans le métier. — A la Cotonnière de Fives, la jeune varouleuse Kazus Sophie, 14 ans, demeurant 113, cité du Bois-d'Epinoy, à Libercourt, s'est fait pincer l'annulaire droit dans sa machine en voulant retirer du coton des engrenages.

Le docteur Brousles, d'Oignies, a constaté l'écrasement du doigt avec amputation consécutive d'une phalange et demie. Il lui a ordonné un mois de repos sauf complications avec réduction permanente et partielle de capacité de travail.

HAZEBROUCK

LE JEUNE VOLEUR ARRÊTÉ A HAZEBROUCK IRA A L'ÉCOLE DE CORRECTION

Nous avons relaté, hier, les circonstances dans lesquelles un jeune garnement de 14 ans, L. M., auteur de vols audacieux, avait été arrêté.

Interrogé par M. Lapeire, juge d'instruction, le précoce voleur a été conduit à la prison. Il sera prochainement placé dans la maison de patronage des enfants moralement abandonnés, à Marcq-en-Barœul.

Nous avons signalé également que ce mauvais sujet fréquentait déjà, malgré son âge, des cafés, en compagnie de gamins et de gamines, et qu'il faisait des dépenses exagérées.

L. M. amait à déclarer qu'il avait 18 ans, et cela lui donnait de l'importance.

Six tenanciers de cafés, qui servaient à boire au jeune dévergondé, ont été l'objet de contravention et auront à répondre de l'infraction à la police des cabarets.

Un individu a été arrêté pour avoir pénétré par escalade dans l'Hospice de Bailleul et avoir fait usage de faux

La gendarmerie vient d'arrêter le nommé Decool Raphaël, sous les inculpations de violation de domicile, faux et usage de feux et vagabondage.

Ce triste individu a, à son actif, plus d'une mauvaise action ; celle qu'il vient d'accomplir et qui a motivé son arrestation lui vaudra d'être qualifié de fils indigne, après avoir été un imposteur et un escroc.

Ses vieux parents, les époux Decool-Dufour, âgés tous deux de plus de 80 ans, vivent à l'Hospice de Bailleul, dans un pavillon affecté aux vieux ménages, et y payent une pension, puisque le père Decool Adrien, bénéficie d'une retraite du chemin de fer.

Le fils, Raphaël Decool, 49 ans, se disant peintre décorateur, sans domicile fixe, pense à ses parents lorsque ceux-ci touchent, au début du trimestre, une pension de retraite. C'est un motif pour leur rendre visite et leur demander de l'argent.

L'autre soir, il se présenta à l'Hospice, mais l'entrée lui fut refusée par M. Vitre, économe, en raison de l'heure tardive.

L'individu fit semblant de se soumettre au règlement, mais par escalade, il pénétra chez ses parents.

L'économe en fut informé et réussit à mettre dehors le triste personnage qui, malheureusement, avait eu le temps de frustrer ses vieux parents.

Raphaël Decool avait, en effet, présenté une quittance de 2.100 francs, qu'il déclara avoir payé à la perception de Bailleul et représentant le trimestre de pension pour les époux Decool-Dufour, ses parents, et leur avait demandé le remboursement. Les vieux furent surpris de l'acte de leur fils, qui n'avait jamais effectué d'avance dans ces conditions, et ne purent lui remettre que 725 fr., tout ce qu'il leur restait.

Il ne fut pas difficile de constater le lendemain que le reçu était faux et qu'aucun versement n'avait été effectué à la perception de Bailleul.

C'est à la suite de cette grave constatation que Raphaël Decool fut arrêté.

Ce ne sont pas les seuls actes répréhensibles commis par Decool, qui est natif d'Hazebrouck.

Il vint dernièrement dans cette ville en taxi, de Lille, et se fit servir dans un café plusieurs consommations puis, au moment de régler, il elle dans la cour, espérant pouvoir se sauver par la porte de sortie de la bouloire, mais l'issue était fermée ; on le retrouva, après de multiples recherches, caché derrière des tonneaux.

Il fut bien obligé de déclarer qu'il n'avait pas le sou et le chauffeur de taxi dut se payer de promesses.

N'est-ce pas encore le même individu qui, après les premières tranches de la loterie nationale, fit courir le bruit qu'un gros lot avait été gagné par son père avec un billet qu'il avait acheté lui-même à son insu.

Il devait encore y avoir là dessous un but intéressé, ce qui ne lui fait pas défaut.

EN BELGIQUE

MENIN

Un tracteur tamponné par un train

LE CHAUFFEUR EST BLESSÉ

Hier, à 8 heures, M. Constant Joye, négociant en charbon, traversait avec son tracteur et une remorque le passage à niveau non gardé du hameau « Dadizeelehock », lorsque, par une circonstance inconnue, la remorque fut happée par un train venant de Ledeghem.

Par un heureux hasard, M. Joye ne fut que légèrement blessé, ainsi que le convoyeur, M. Joseph Dequinnemar. Quant à la remorque, elle est en miettes. Enquête.

GRAVE COLLISION D'AUTOS

Vers 22 heures, au lieudit « Petite-Barrière », une collision s'est produite entre l'auto de M. Ramon, directeur de cinéma ambulant, et une autre voiture qui prit la fuite. M. Ramon et son opérateur ont été blessés. Les dégâts sont évalués à 40.000 francs.

Exploits d'ivrogne. — Georges Parmentier, âgé de 32 ans, a été gratifié de plusieurs procès-verbaux pour ivresse, tapage et bris d'objets dans un café de la place Vanger-Meersch.

Football. — Voici les résultats des matches, qui ont eu lieu dimanche dernier :

Stade Ving-en-Vry (Agiles et Libres), Vallée de la Lys. — En première classe promotion, Flandre Occidentale. Menin V. V. I. est vainqueur de Gulleghem. De Zwaluw V. C. (L'Hirondelle) par trois buts contre un. En deuxième classe Sud, série B. Menin V. V. II. bat Sweveghem V. V. II. par 3 buts à 0. En troisième classe Westland. Menin V. V. III. est vainqueur de Wevelghem. Roode Duivels (Diables Rouges) par quatre buts à deux.

**Stade Sport Ouvrier, Cercle Aven